

## PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION DE TER HYBRIDE EN FRANCE

**Lundi 17 septembre, SNCF et Alstom, en partenariat avec les Régions Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ont annoncé l'expérimentation d'un premier train TER hybride, en essai dès 2020. L'objectif : baisser de 20% la consommation énergétique des trains du quotidien.**

### Un train plus respectueux de l'environnement

Avec cette nouvelle motorisation, le TER hybride pourra combiner de façon optimale plusieurs sources d'énergie en fonction des situations : alimentation électrique par caténaire, moteurs thermiques et énergie stockée dans les batteries.

Concrètement, le principe d'hybridation du TER bimode consiste à remplacer la moitié des moteurs diesel d'une rame par des batteries lithium-ion de grande capacité. Ces dernières permettront notamment de récupérer l'énergie de freinage, de la stocker puis de la réutiliser pour subvenir aux besoins énergétiques du train. Ces batteries offriront également la possibilité de tester de nouvelles fonctionnalités comme la coupure de la traction thermique pendant les entrées, les arrêts et les sorties de certaines gares, notamment en zone dense, réduisant ainsi considérablement la pollution et le bruit en gare.

À noter, le déploiement de cette nouvelle technologie de propulsion ne nécessite aucun investissement sur l'infrastructure ferroviaire.

Au total, par ses performances en matière de consommation d'énergie, de coûts d'exploitation et de maintenance, le TER hybride apparaît comme une brique essentielle pour contribuer à une mobilité à faible émission CO<sub>2</sub>. *« Cette expérimentation renforce la pertinence de nos solutions de mobilité collective. Le TER hybride, c'est moins d'énergie, moins de gaz à effet de serre, moins de bruit, des économies de maintenance. Ainsi, après avoir massivement renouvelé et rénové les matériels roulants, nous poursuivons avec les Régions la transformation du TER, pour un meilleur service aux voyageurs et une forte contribution à la transition énergétique »*, souligne Frank Lacroix, directeur général TER.

### Les premiers essais dès 2020

Au total, les Régions Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, SNCF et Alstom ont investi 16,6 millions d'euros dans ce projet. Une expérimentation commune sur une rame Régiolis du parc TER Occitanie sera menée, avec des essais initiés dès 2020.

La mise en service commerciale du premier TER hybride devrait être effective courant 2021 afin de valider en conditions réelles les fonctionnalités et les performances de la solution. Le déploiement en série pourrait être envisagé à partir de 2022.

### SNCF soucieuse de l'environnement et de son empreinte carbone

*« Avoir très vite un premier train hybride était un challenge ambitieux voulu par tous les partenaires. Cela deviendra une réalité dès 2020 et c'est une étape qui marquera notre chemin vers le verdissement du parc ferroviaire »*, précise Pierre Izard, directeur général délégué Système et Technologies ferroviaires SNCF.

Ce projet de TER hybride apparaît comme précurseur dans le programme de Recherche & Développement de SNCF qui vise à long terme le remplacement complet de la traction thermique par des technologies à zéro émission de carbone comme l'hydrogène.

### Le train, champion d'une mobilité propre et durable

Le train reste l'un des modes de transport les plus propres : en moyenne, un train TER émet 30,7g de CO<sub>2</sub>/km, soit 5 fois moins que la voiture. Et l'usage du train à la place de la voiture permet d'éviter l'émission de 10 millions tonnes CO<sub>2</sub> chaque année.

Bien que la majorité du matériel roulant SNCF (toutes activités voyageurs confondues) est à propulsion électrique, la SNCF et les Régions, financeurs des matériels roulants régionaux, concentrent désormais leurs efforts sur les trains à traction thermique, qui représentent encore 40% des voyages des clients TER.

Avec le TER hybride, la SNCF accélère aujourd'hui ses efforts en faveur de la transition énergétique avec l'ambition d'améliorer en 10 ans sa performance énergétique de 20% et sa performance « carbone » (GES) de 25%.